



La résistance de la jeunesse basque : Une barrière humaine cherche à empêcher l'arrestation de 8 militants

« La situation est dure, mais la solidarité reconforte »

Par [Giuliano Cavaterra](#)

Mondialisation.ca, 18 avril 2013

Région : [L'Europe](#)

Thème: [Loi et Justice](#)

Entretien avec Nahikari Otaegi / Ex-militante de Segi, condamnée à six ans de prison par Giuliano Cavaterra

Le 8 avril, huit jeunes de Donostia ont été condamnés à six ans de prison pour leur appartenance au mouvement de jeunes indépendantistes Segi. Nahikari Otaegi est l'une d'entre eux. Âgée de 29 ans et mère de deux enfants (trois ans et sept mois), elle va devoir partir en prison pour une durée de quatre ans et demi (elle a déjà passé un an et demi en préventive). Il lui est reproché sa militance au sein du mouvement de jeunes. Mouvement considéré comme organisation terroriste dans l'État espagnol depuis 2007.

Vous venez d'être condamnée à six ans de prison pour avoir milité au sein de Segi. Pouvez-vous nous rappeler l'origine de cette affaire ?

À l'automne 2007, une opération policière vise des jeunes indépendantistes à Donostia. Les personnes qui sont alors arrêtées font une garde à vue sous le régime de la mise au secret. Ils dénonceront après avoir été torturés. Elle sera suivie quelques jours après d'une seconde vague d'arrestations. Une vingtaine de personnes sont recherchées et six sont détenues qui dénoncent aussi avoir été torturés. Je faisais partie des personnes qui n'étaient pas chez elles au moment de l'arrestation.

À quel moment avez-vous été arrêtée ?

Ceux d'entre nous qui avons échappé aux arrestations avons manifesté notre désir de rencontrer le juge d'instruction, Fernando Grande-Marlaska. Nous avons été à Madrid, mais nous avons été arrêtés en nous rendant au tribunal. Nous n'avons pas été mis au secret et dans les 24 heures, nous avons rencontré le juge. La plupart d'entre nous ont été placés en détention. J'ai fait un an et demi de prison préventive et je suis libre depuis 2009.

Pourquoi avez-vous été mise en examen ?

Nous l'avons été pour appartenance à une organisation terroriste. Certains seulement pour avoir fait partie de Segi qui a été déclarée organisation terroriste en 2007 par l'État espagnol. À d'autres, on a reproché aussi des actes de kale borroka.

Puis vous avez été jugée...

En tout, nous étions 18 mis en examen. Un était en prison dans l'État français et n'a pas été jugé avec nous. Les 17 autres, nous avons eu un premier procès en 2010. Comme je venais d'avoir mon premier enfant, je n'ai assisté qu'au premier jour du procès. Nous avons refusé de nous exprimer, sauf ceux qui ont subi des tortures qui ont répondu aux questions de nos avocats. Le procès a été très dur pour eux car les policiers qui venaient témoigner disaient qu'il n'y avait eu aucun mauvais traitement. L'un des jeunes a même fait une crise d'angoisse à ce moment-là. À l'issue du procès, deux d'entre nous ont été acquittés. Pour les autres, nous avons été condamnés à six ans. Nous avons fait appel auprès du Tribunal suprême. Celui-ci a cassé le jugement et le procès a donc été refait très vite après. Mais la sentence était exactement la même. Il y a eu quelques phrases rajoutées au jugement, mais globalement, c'était le copier-coller du premier jugement, fautes d'orthographe incluses.

Qu'avez-vous fait alors ?

Nous avons de nouveau fait appel. Le procès a eu lieu en février et la sentence rendue il y a quelques jours. Sur 15 personnes, sept ont été acquittées. Je fais partie des huit condamnés.

Sur quelles bases ?

La déclaration d'une autre personne lors de son arrestation qui me désigne comme responsable de Segi dans mon quartier et la découverte chez moi d'un DVD intitulé "Kaiolatik At!" sur lequel apparaît le logo de Segi. Pour d'autres les "preuves" qu'on a trouvées chez eux sont des tee-shirts, des posters ou des disques ! La sentence n'a pas vraiment de fondements. Nous n'acceptons pas cette sentence. Surtout dans le contexte actuel au Pays Basque. Elle démontre une fois de plus l'immobilisme des États. Nous allons sans doute faire appel auprès du Tribunal constitutionnel, mais ça n'est pas suspensif et dans les prochaines semaines, nous allons donc être incarcérés.

Un mouvement de solidarité important s'est mis en place...

Oui, il y a eu une magnifique réponse populaire à Donostia. Notre situation est très difficile, mais cette solidarité est d'un grand réconfort. Au centre de Donostia, nous avons monté Aske Gunea ("l'espace libre"). Tous les matins, des colonnes partent de chaque quartier où il y a un condamné pour l'accompagner jusqu'à Aske Gunea et le retour se fait de la même façon. Des rassemblements ont lieu tous les soirs. La société a mis en place un véritable mur de protection autour de nous. C'est un véritable mouvement de désobéissance civile.

16 avril 2013

<http://www.lejpb.com/paperezkoa/20130416/397837/fr-La-situation-est-dure-mais-solidarite-reconforte->

Une barrière humaine cherche à empêcher l'arrestation de 8 militants.

Des centaines de personnes forment depuis 24 heures une barrière humaine à San Sebastian (Donostia) pour empêcher l'arrestation de huit jeunes accusés d'appartenir au mouvement de jeunes Segi.

Des centaines de personnes étaient toujours rassemblées ce mercredi matin en centre ville de San Sebastian (Donostia) pour empêcher l'arrestation de 8 jeunes militants basques.

L'Audience nationale, la plus haute instance pénale espagnole, a décidé d'incarcérer les huit militants, accusés d'appartenir au mouvement de jeunes Segi, un mouvement interdit en Espagne à cause de ses liens présumés avec l'ETA, mais qui a annoncé sa dissolution en juin 2012. Ce mardi 16 avril, l'Audience nationale a ordonné leur arrestation. Les huit accusés ont été condamnés à six ans de prison.

Depuis mardi, des centaines de personnes forment une barrière humaine au Boulevard, une des principales voies qui longe le vieux quartier de San Sebastian, pour accompagner les huit jeunes « jour et nuit » et empêcher leur arrestation. Le mouvement pour les droits civiques en Pays Basque Eleak y a installé depuis plusieurs jours un chapiteau, nommé AskeGunea (lieu libre).

« Nous avons décidé de leur opposer une résistance pacifique, » a dit le porte-parole d'Eleak, Txerra Bolinaga. « Ces injustices sont inacceptables (...). Il est inconcevable de voler à autant de jeunes les meilleures années de leur vie, pour des idées politiques, ni d'occasionner de telles souffrances à leurs proches, » a dénoncé le collectif dans un communiqué.

« Les huit jeunes sont accusés « d'appartenance à une organisation terroriste » mais les seules preuves apportées sont des CD de musique, des tee-shirts, des livres et des affiches. Ils veulent les emprisonner pour leurs idées politiques, » dénoncent-ils.

<http://www.eitb.com/fr/infos/politique/detail/1315676/pays-basque-une-barriere-humaine-e-mpeche-arrestation-8-jeunes/>

Rédaction, [le journal du pays basque](#), 17/04/2013

La résistance exemplaire de la jeunesse basque, [voir la video](#), sous titrage en français

Lille 17 avril 2013

La source originale de cet article est Mondialisation.ca
Copyright © [Giuliano Cavaterra](#), Mondialisation.ca, 2013

Articles Par : [Giuliano Cavaterra](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien

vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca